**EPU35**

**Recommandations du Canada pour l’EPU de la Guinée-Bissau**

**24 janvier 2020**

Merci, Madame la Présidente.

Le Canada félicite la Guinée-Bissau pour la nomination d'un cabinet équilibré en termes de genre et l'adoption d'une loi sur la parité des sexes en 2019.

Le Canada recommande que la Guinée-Bissau :

1. Renforce les mesures visant à prévenir le mariage des enfants, notamment la coordination entre les organismes, l'éducation du public et la sensibilisation des filles et des garçons à risque.
2. Mette en œuvre de manière effective la loi fédérale visant à prévenir, combattre et réprimer les mutilations génitales féminines (2011), notamment par des activités de sensibilisation et d'application, en particulier dans les zones à forte prévalence.
3. Renforce les efforts visant à prévenir, faire des enquêtes et engager des poursuites aux cas d’infractions liées à la traite des êtres humains visant les enfants, notamment celles liées à la mendicité forcée et au tourisme sexuel.
4. Assure la disponibilité de services efficaces et l'accès à la justice pour les enfants victimes de violence, de maltraitance et d'exploitation.
5. Mette en œuvre de manière effective la loi de 2019 sur la parité des sexes afin que les structures de gouvernance soient plus inclusives et plus équilibrées du point de vue du genre.

Je vous remercie.